

(44) C'est ordinairement de ces sortes de retraites qu'on l'a vu revenir plus animé contre l'église et contre les gens de bien, et c'étoit un dicton connu de la plupart quand on l'y voyait entrer, on n'a qu'à s'attendre à de nouvelles affaires car un tel est allé en retraite.

(45) En voilà beaucoup et trop pour se faire croire d'un auditoire qui bien loin de convenir que toutes ces vertus ont été ralliées dans la personne du prétendu héros, aura bien de la peine à lui en attribuer une seule.

(46) Tout ce qui est débité ici touchant les vertus militaires du héros est assez bien tourné pour lui en faire honneur. Mais comme personne de ceux qui l'ont entendu n'a été témoin des faits étrangers au Canada, on s'en rapporte pour le croire à qui l'aura vu. Pour ce qui regarde le siège de Québec, il est vrai que la réponse qu'il envoya au commandant de la flotte en la manière que l'orateur le dit, a été approuvée et louée ici d'un chacun. Mais quant au reste qu'on préconise dans notre héros, la plupart de ceux qui savent ce qui s'est passé ont souvent dit qu'il en étoit innocent ; à peine le vit-on sortir une fois du château où la présence des ennemis le fit rentrer bien vite.

(47) Ce n'est pas sa présence qui leur fit prendre la fuite, mais le grand nombre des Français auxquels ils voyaient bien que celui de leurs guerriers n'étoit pas capable de faire tête.

(48) On a remarqué au nombre 13 ce qui en est.

Pour conclure toutes ces remarques et dire en peu de paroles ce qu'on doit penser du discours prononcé pour honorer les funérailles du défunt, il semble que tout est renfermé dans quatre petits vers qui ont été faits à ce sujet en la manière suivante :

Pour juger avec équité
De l'oraison faite à la gloire
D'un héros de pauvre mémoire
Rien n'y manque hors la vérité.

Fin des remarques.